



FLASH ACTU N° 06 18 JANVIER 2010

GS 32 heures Séance du 15 janvier 2010

Représentants SPAC-CFDT : Baptiste AMIET, Maud DARBOIS, Jean-Marc NAVIZET

CGT et FO ont fait chacune une déclaration préliminaire expliquant pourquoi leurs OS ne participeraient pas à ce GS

- **En début de séance, le SPAC CFDT a réaffirmé ses positions (Cf FOCUS ci-contre):**

- Les "réponses" de DO

Le calcul des BO est indépendant de la RGPP mais lié à l'évolution du trafic, du contexte, des espaces.

L'objectif est de ne pas laisser passer 4 ans sans recalculer un BO.

Seront donc revus

au 1er semestre : Beauvais, Calais, Angoulême, Nice, Valence, Saint Yan

au 2ème semestre : Clermont Ferrand, Saint Etienne, Lyon, Bâle (à compléter)

DO se refuse à répondre en séance au sujet de la formation continue, mais sur notre insistance agréée à notre demande d'ouvrir une négociation à ce sujet pour une réponse au prochain GS.

- SDRH annonce :

les ressources pour ce GS

ICNA 9 sorties ENAC + un minimum de 10 EP/SP

TSEEAC 13 sorties ENAC + 8 Emplois réservés

FOCUS

En début de séance, le SPAC CFDT a réaffirmé ses positions :

Nous ne participerons pas à la gestion de la pénurie des effectifs pour les terrains F et G

Nous exigeons l'équité de traitement des centres. A chaque GS, nous constatons que ce n'est pas le cas.

Nous dénonçons l'opacité de révision des BO qui n'est pas acceptable. A ce moment, arrivent les documents des BO révisés !

Nous nous opposons absolument à la réduction du nombre de détachés, telle qu'apparue dans les tableaux modifiés la veille à 18h.

Les exigences en formation continue s'accroissent, n'ont jamais été reconnues et doivent être effectuées par des personnels maintenant leur qualification. Les subdivisions n'arrivent plus à remplir toutes leurs tâches ;

Nous voulons que ce point soit réglé dans sa globalité et non au cas par cas et formulons la proposition qu'un nombre de détachés, fonction des effectifs qualifiés, soit défini pour assurer la formation continue.

Commentaires selon l'ordre chronologique de la réunion et pour les terrains sujets à débats

terrains ICNA - terrains TSEEAC - Avis administration - commentaires SPAC CFDT

SAC SPM

St Pierre : il faut assurer l'effectif du centre si les 2 AVE ne sont pas productives, 2 ressources seront affectées EP/SP ou 70/2 ou recrutement européen

SEAC NC

Nouméa : l'administration a décidé 1 AVE territorial + 1 AVE CAP

SNA AG

Pointe à Pitre et Martinique :

Nous avons rappelé la fragilité permanente de l'effectif de ces centres et l'administration accepte d'ouvrir **1 AVE** à chacun

Cayenne : si les 2 AVE sont improductives, 2 ressources seront affectées EP/SP ou 70/2 ou recrutement européen

SEAC PF

Tahiti : 6 AVE selon plan des GS précédents.

L'administration voudrait trouver des pistes pour améliorer le ratio d'affectations de locaux

SNA CE

Lyon le nombre de détachés est passé de 8 à 7 en juillet 2009 et DO annonce une baisse à 5

Suite à notre opposition, DO condescend à ne descendre qu'à 6 mais prévoit 5 dans 6 mois et 4 dans 1 an !

Notre demande de **2 AVE** a été acceptée.

Chambéry 2 AVE

Grenoble le Versoud le BO est passé de 6 à 7 en raison du trafic

Ce terrain connaît depuis longtemps d'importants problèmes d'effectif et les AVE sont souvent improductives.

Comme solution, il est donc décidé d'affecter **1 sortie ENAC + 1 emploi réservé outre l'ouverture d'1 AVE.**

Saint Etienne 1 AVE que l'administration avait refusé il y a 6 mois sera ouvert.

Il s'agit de la première affectation TSEEAC suite au déclassement de ce terrain

SNA N

Lille Pour l'administration, le poste de détaché temporaire disparaîtra s'il n'est pas pourvu d'ici le prochain GS.

Melun Le BO provisoire de 24 est baissé à 21 après étude par DO des statistiques de trafic et d'ouverture des secteurs

SNA NE

Bâle le détaché SIV disparaîtra en janvier 2011, celui pour l'ILS 33 en juillet.

Metz Nancy le BO passe de 18 à 14 en raison de la baisse du trafic

Saint Yan cela fait plusieurs GS que sont clairement exposées les difficultés de ce centre dont le trafic augmente. 2 personnes non opérationnelles depuis plus d'un an et demi et donc non qualifiées sont comptées dans un BO de 9. Ces 2 agents n'ont pas de date de début de formation certaine.

L'administration est au fait de cette situation mais... ne la reconnaît pas puisqu'une fois encore ses décisions ne sont pas de nature à résoudre le problème. Aucune source sûre d'affectation n'est prévue, les AVE étant improductives.

Pas de sortie ENAC. 1 EP/SP sera affecté si le nombre d'admis dépasse le chiffre annoncé....

SNA W

Nantes en raison de reprise d'espaces et de SIV, augmentation du BO de 43 à 48 **2AVE+ 2 sorties ENAC** avec un lissage sur 2 GS pour atteindre le nouvel effectif.

Brest pour la même raison le BO est porté de 22 à 24 avec clause de ré-examen en 2011.

La nomination d'un CDQ instructeur demandée au GS précédent a été validée

Soulignant l'écart durable entre le BO reconnu 24 et le nombre de contrôleurs qualifiés 18, nous demandons 1 AVE refus

Deauville face au sous effectif l'administration prend les mesures adéquates outre **1 AVE**, des ressources certaines sont prévues avec **1 sortie ENAC et 1 ou 2 EP /SP** .

Cherbourg le BO passe de 5 à 4 suite arrêt ligne avec Orly

Lannion La révision à la baisse du BO est suspendue tant que la ligne tient !

SNA RP

Le Bourget 2EP / SP **Le déficit d'effectif que nous annonçons est là, à suivre**

SNA S

Toulouse diminution du nombre de détachés de 5 à 4....**vous connaissez notre avis**

Rodez Le poste Chef CA Adjoint va être réouvert

SNA SE

Nice le nombre de détachés passe de 9 à 7 donc un Δ qui passe de + 6 à + 8mais **1 AVE**

Ajaccio et Bastia : maintien du Chef de quart instructeur tant que l'adjoint et le chef CA ne sont pas en poste

SNA SW

Bergerac Baisse du BO de 8 à 7 cause baisse de trafic

Chateauroux baisse du BO de 4 à 3 en raison de fermeture le week-end mais ouverture d'un **AVE** **sinon pratique de construire un tour de service à 3 !**

SNA SSE

Marseille le nombre de détachés passe de 7 à 8 donc le delta de + 5 à + 4

Selon le plan d'affectation mis en place pour 2 ans, l'administration décide 5 affectations **3 AVE et 2 sorties ENAC.**